



PREFECTURE DE VAUCLUSE

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE  
PREALABLE AU PROJET DE PROTECTION CONTRE LES CRUES  
DU BASSIN VERSANT DE LA MEYNE  
(bassin sur le Merderic, bassin sur le Cagnan aval, bassin sur Raphaelis)  
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ORANGE**

Une enquête publique au titre du code de l'environnement préalable au projet de protection contre les crues du bassin versant de la Meyne a été prescrite par arrêté n°10/213 du 6 octobre 2010 sur la commune d'Orange du lundi 8 novembre au vendredi 10 décembre 2010 inclus.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur **Monsieur Georges TRUC, Maître de conférence.**

Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie concernée et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au siège de l'enquête (Mairie d'Orange) à l'intention du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivantes :

- **Mardi 16 novembre 2010 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Mercredi 1 décembre 2010 de 14h00 à 17h00 ;**
- **Vendredi 10 décembre 2010 de 14h à 17h00.**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an dans la mairie concernée, et à la préfecture de Vaucluse – Direction départementale des Territoires, service Eau et Milieux Naturels - Pôle Procédures Administratives – Cité Administrative – Avenue du 7è Génie – 84000 AVIGNON.